

## Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Allois

### Extrait du registre des délibérations du comité

MEMBRES EN EXERCICE 12 : Présents 9 : MM. Olivier LABREGERE, Maurice CHARBONNIER, Yves PAUZAT, Frédéric LEMARCHAND, Serge MOURET, Thierry MAYAUD, Claude REYGNAUD, Bernard DUMONT, Roger DESROCHE.

ABSENTS REPRESENTES :

ABSENTS EXCUSES :

ONT ASSISTE A LA REUNION :

Président de séance : M. Olivier LABREGERE Secrétaire de séance : M. Thierry MAYAUD

#### 05 – RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE (RPQS) DU SYNDICAT VIENNE COMBADE

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
12	9	0	9	9	9	0

Le Président rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau potable.

Le Président donne lecture du rapport annuel relatif au « Prix et à la Qualité du Service » du Syndicat Vienne Combade concernant l'exercice 2015.

LE COMITE SYNDICAL,

Considérant le rapport présenté, après en avoir délibéré :

PREND acte de cette présentation,

APPROUVE le rapport sur le prix et la qualité du service du Syndicat Vienne Combade concernant l'exercice 2015.

Pour extrait conforme,  
La Geneytouse le 19 Décembre 2016

Le Président,

Olivier LABREGERE

